

PROGRAMME DE FORMATION

L'accompagnement des familles dans le travail social

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel social, éducatif ainsi que des collectivités et des divers services travaillant au contact des familles.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 15 p.

Objectifs de la formation

Identifier la place des familles dans le travail social actuel et la place du travailleur social auprès des familles.

Utiliser les dispositifs et outils d'intervention et d'orientation auprès des familles.

Utiliser des outils d'accompagnement favorisant les processus de changement au sein des familles.

Programme

Famille et travail social :

- Conséquences de l'évolution du cadre de loi dans l'accompagnement des familles.

Normes et représentations sociales actuelles des familles :

- Leurs incidences dans la pratique professionnelle des travailleurs sociaux.

Les dispositifs d'intervention :

- Les projets d'accueil et d'accompagnement des familles.

- Les enjeux, les atouts et les dérives.

L'accompagnement des familles :

- La place et le rôle des professionnels et des familles dans la construction de projet.

- Les stratégies familiales et leur investissement dans les dispositifs.

- Les outils pour travailler avec les familles.

L'intervention familiale thérapeutique et l'intervention familiale éducative :

- Contenu et processus.

Méthodes et supports

Apports théoriques. Mises en situation. Appropriation d'outils professionnels. échanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.